

## **AVIS DE DELIVRANCE**

CNR indique qu'il a été conclu le **13/10/2025**, sous la référence **19266**, un titre d'occupation du domaine public qui lui a été concédé sur la commune de **BOLLENE**, une mise à disposition :

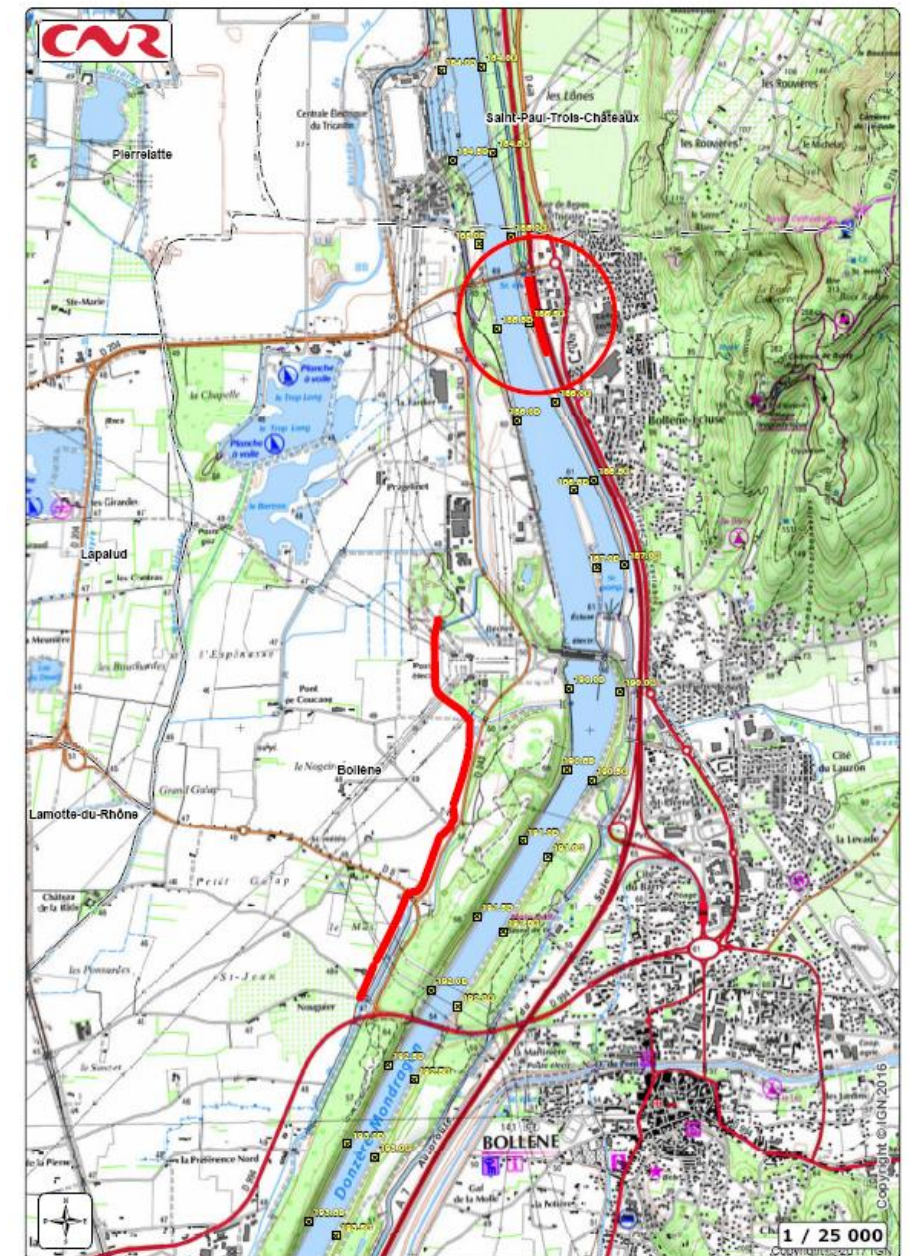
**d'une bande de terrain en tréfonds de 2 700 mètres linéaires, des parcelles cadastrées section A n° 1277, section L n° 1258, n° 1810, n° 1832 et n° 1871, section M n° 669 et n° 671, section AB n° 16, le tout figurant sur le(s) plan(s)/la(les) vue(s) aérienne(s) de situation ci-après.**

Ce titre est consultable sur demande à l'adresse suivante en précisant la référence **19266** :

- [@cnr.tm.fr](mailto:@cnr.tm.fr),
- OU Direction des Territoires Rhône Aval - Equipe Domaniale – 25 bis chemin des rocailles, BP 194 - 30401 Villeneuve les Avignon Cedex.

Cette conclusion peut faire l'objet d'un recours, dans un délai de deux mois à compter de la publication du présent avis, ceci auprès du **Tribunal administratif de Nîmes - 16 avenue Feuchères - CS 88010 30941- Nîmes cedex 09 - tél. : 04 66 27 37 00 - [greffe.ta-nimes@juradm.fr](mailto:greffe.ta-nimes@juradm.fr) - <http://nimes.tribunal-administratif.fr>**

Le présent avis a été mis en ligne le **15/10/2025**.



Plan de masse

